

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 12 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240912-DEL12092024_04-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 4

Présents (8) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Michèle Roy, Administratrice
Roger Clay, Administrateur

Excusés (4) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué – procuration à Myrienne Bertrand
Hervé Barsse, Conseiller Municipal – procuration à Roger Clay
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice

DEL12092024-04

CREATION D'UN POSTE "AGENT DE VEILLE SOCIALE SENIORS"

Exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération N° DEL07032024-03 du 07/03/2024 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la dernière actualisation du tableau des emplois,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 29 août 2024,

Considérant que dans le cadre du transfert de gestion de l'EHPAD "Daniel Benoist", les postes des agents en Congé Longue Maladie/Congé Longue Durée au 31 décembre 2021 qui travaillaient dans l'établissement ont été maintenus au tableau des emplois pour les services du nouveau périmètre d'interventions du C.C.A.S.,

Considérant la reprise en temps partiel thérapeutique d'un agent de catégorie C au grade d'agent technique, travaillant à l'EHPAD "Daniel Benoist" avant le transfert de gestion,

Considérant le maintien d'un poste de catégorie C inscrit au tabl

Considérant que la mission de "Veille Sociale Seniors" se do
C.C.A.S,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De créer un poste "Agent chargé de Veille Sociale Seniors" au sein du Pôle Solidarités-Insertion du C.C.A.S., relevant du cadre d'emploi des agents territoriaux d'animation,
- D'autoriser le Président du CCAS à pourvoir à cet emploi par des agents non titulaires, si le recrutement ne peut s'effectuer dans les conditions statutaires et de signer tout document en lien avec cette décision.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2024.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

